

Rapport d'activité de l'année 2022 - 2023



Juillet 2023

SOMMAIRE

0. RAPPEL	3
a. Le cadre juridique.....	3
b. Composition du CODEV de CAP Excellence.....	3
I. L'ACTIVITÉ DU CODEV 2022 – 2023	5
* Le projet de territoire.....	5
* La Semaine de la Démocratie Scolaire.....	6
* La Centralité et enjeux de l'intercommunalité.....	6
* La Présentation du plan paysage de CAP Excellence.....	7
* La Semaine de la Démocratie Participative (<i>Novembre 2022</i>).....	7
* PCAET.....	8
* Évaluation du fonctionnement du CODEV 2022 et projection 2023.....	9
* La Gestion des déchets.....	9
* “Journée Internationale des Droits des Femmes“ – 10 mars.....	10
* Création d'une monnaie locale.....	11
* Étude sur la fiscalité locale.....	11
* Le développement d'une économie de fonds propres en Guadeloupe.....	12
* Économie circulaire.....	13
II. LE DÉBAT PUBLIC	14
2.1 Semaine de la Démocratie Scolaire.....	15
2.2 Concertation Sonis.....	17
2.3 Semaine de la démocratie participative.....	18
2.4 Bik a Pawol.....	23
2.5 Ti Kozé sur la Démocratie Participative.....	24
2.6 Conférence de clôture de la Semaine de la Démocratie Participative (<i>3 décembre 2022</i>).....	25
2.7 Journée Internationale des Droits des Femmes (<i>10 mars 2023</i>).....	26
III. CONCLUSION	28
IV. ANNEXE	29

0. RAPPEL

a. Le cadre juridique

Les conseils de développement sont obligatoires dans tous les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre et notamment les communautés d'agglomération.

La loi d'orientation pour l'aménagement et le développement du territoire dite loi Voynet a donné, en 1999, une première existence légale à ces Conseils.

Plusieurs lois sont venues depuis, préciser leur rôle, leur vocation leurs missions, leur mode de fonctionnement et leur place dans le débat démocratique et auprès de l'institution communautaire (loi NOTRe du 7 août 2015, Égalité et citoyenneté du 27 janvier 2017, Engagement et proximité du 27 décembre 2019).

Spécialement, l'article L5211-11 du code général des collectivités territoriales qui prévoit un débat et une délibération sur les modalités de consultation du conseil de développement et d'association de la population aux politiques publiques, après chaque renouvellement des exécutifs intercommunaux.

Un rapport annuel du CODEV sur son activité doit être en outre présenté au conseil communautaire.

b. Composition du CODEV de CAP Excellence



Les membres du conseil de développement sont des bénévoles désignés sur proposition des Maires des communes membres de la Communauté d'Agglomération, sur la base d'une clé de répartition fondée sur la démographie.

Les candidatures spontanées sont également considérées, elles sont souvent un gage d'implication.

La composition retenue tend à la meilleure représentativité possible, sur la base du genre, de l'âge et du lieu de résidence. Elle vise à assurer la représentativité de la diversité de la population de l'agglomération. La composition du Conseil est paritaire.

Par délibération du 28 Mai 2021, le nombre de membre du CODEV a été porté de 36 à 42. Sa composition actuelle résulte de l'arrêté



N°CODEV/CAB/2021/09/01, art. 2, portant nouvelle composition du CODEV.

Les membres sont répartis à égalité entre les collèges soit 14 membres par collège.

Depuis cette date aucune autre modification n'a affecté la vie du CODEV.

Le bureau du CODEV est resté le suivant :

Présidente :

- Madame Marlène MELISSE-MIROITE

Vice – Présidents et secrétaires :

- Monsieur Joseph MOUEZA
- Monsieur Alex MONPIERRE
- Madame Maryse ROMANOS
- Madame Germaine CHICOT–MARSIN
- Madame Murielle ANDRÉOPA – ALEXIS

Présidence des commissions :

- Affaires économiques – M. Joseph MOUEZA
- Affaires urbaines et environnementales – M. Jean KASSIS
- Emploi, insertion et politique social – Mme. Germaine CHICOT – MARSIN

Les membres du CODEV devant être renouvelés en septembre 2023, pour se conformer à la charte annexée à la délibération du Conseil Communautaire du 7 mars 2014, nous avons l'honneur de vous rendre compte de l'activité du CODEV de janvier 2022 au 31 juillet 2023.

Le CODEV avait jusqu'ici consacré son activité à l'expertise sur des sujets d'intérêt communautaire, notamment :

- Le projet de suppression des communautés d'agglomération
- La stratégie de développement rural de CAP Excellence
- Le service public de l'eau en Guadeloupe

Ces sujets ont fait l'objet d'avis dont il a été rendu compte au conseil communautaire à l'occasion du rapport 2021.

En 2022, le CODEV a poursuivi ses travaux d'expertise et s'est ouvert à l'animation du débat public, et à la concertation citoyenne, qui constituent la deuxième mission que la loi lui confie :

I. L'ACTIVITÉ D'EXPERTISE DU CODEV :



L'activité d'expertise du CODEV a concerné les questions suivantes :

* Le projet de territoire

Le CODEV a été saisi par les services de la Direction Générale Adjointe prospective Europe & Stratégies du Projet de territoire.

Ce projet a fait l'objet de deux plénières, l'une en mai 2022 sur les orientations du projet de territoire et la seconde sur la présentation du pré-projet de territoire.

Ces réunions ont mobilisé le service de la DGAES et ont été l'occasion de larges débats avec les membres du CODEV.

En août 2022, la Commission des Affaires Urbaines et Environnementales a procédé à une synthèse des travaux effectués en réunion plénière, cette synthèse a donné lieu à des va-et-vient entre les services de CAP Excellence et le CODEV.

À l'issue de ces échanges, le CODEV a rendu le 8 décembre 2022 l'avis définitif suivant, sur le projet soumis au Conseil Communautaire :

- * « Prend acte des **suites attentives** réservées à son avis d'étape.
- * Souligne le **caractère exemplaire du dialogue** qui s'est instauré entre les services de la DGA compétente, la commission et sa Présidente, ainsi que de la concertation réelle qui a marqué l'élaboration de ce projet de territoire.
- * Se félicite que cette concertation ait pu déboucher concrètement sur la prise en compte de nombre d'observations faites tant par le CODEV que par les citoyens à l'occasion de la consultation du 04 novembre 2022.
- * Souligne la **qualité du projet présenté**. Celui-ci balaie les différents champs de l'action communautaire contributifs au développement durable du territoire, et au renforcement des capacités humaines, devant accompagner l'émergence d'un modèle économique viable.»

Cet avis a été présenté au Conseil Communautaire.

* La Semaine de la Démocratie Scolaire

Le Conseil de développement de Cap Excellence a accepté de participer aux côtés de L'État à la première édition de la Semaine de la démocratie scolaire qui s'est tenue du lundi 3 octobre au mardi 4 octobre sur le territoire de l'agglomération.

L'objectif était d'éveiller la conscience des jeunes acteurs de Cap Excellence, et de les inviter à s'engager pour l'environnement et à entraîner leurs parents.

* Centralité et enjeux de l'intercommunalité

Dans son avis du 12 décembre 2019, le CODEV avait recommandé que toute réforme de l'intercommunalité, fasse l'objet d'une expertise préalable, pour ne pas prendre le risque de se tromper une fois de plus, et surtout, pour garantir que la réforme servirait bien le développement du pays et ne serait pas une manière d'esquiver le problème bien réel de la coexistence des deux assemblées.

L'étude, confiée au CAGI/RHIZOME, sur la centralité et les enjeux de l'intercommunalité en Guadeloupe, fait suite à cet avis.

Cette étude nous apporte une connaissance d'autant plus précieuse sur l'intercommunalité qu'elle s'appuie sur les analyses de ceux qui la font, à savoir les Maires, les Présidents de Communautés d'Agglomération, les cadres dirigeants des intercommunalités.

Au-delà des présupposés, elle fait apparaître la vérité sur l'intercommunalité en Guadeloupe et surtout une approche pragmatique et anticipative de celle-ci, dans un contexte qui est aujourd'hui marqué par le recul de l'état providence et les menaces du réchauffement climatique pour notre territoire.

L'étude fait apparaître que la centralité de CAP Excellence est considéré comme un atout qui doit servir l'ensemble du territoire, dans le cadre d'une stratégie intercommunautaire concertée et solidaire .

Dans sa séance plénière de septembre 2022, le CODEV a émis un **avis très favorable** sur ce rapport. Celui ci a été communiqué au Président du congrès des élus du 7 juin 2023. Il fera l'objet d'une communication prochaine aux élus.

* La Présentation du plan paysage de CAP Excellence

Il s'agit d'un projet dont l'objectif est de faire réfléchir ensemble habitants, usagers et aménageurs, pour élaborer des stratégies d'adaptation qualitatives, choisies et partagées afin de préserver la qualité des paysages.

Le projet de plan a été présenté au CODEV par La DGADD avec le concours du prestataire.

Celui-ci ambitionne de :

- Renforcer les **centralités** et les **quartiers d'habitat** par l'insertion du **végétal** et les **mobilités douces**
- Créer un réseau d'**îlots paysagers** et ses continuités, lignes directrices des **mobilités douces**
- Interdire l'extension de l'urbanisation et préserver les **milieux naturels et les espaces agricoles**
- Préserver et reconstruire les **écoulements naturels** des cours d'eau
- Valoriser la visibilité des **fronts d'activités** depuis les axes routiers et requalifier les **espaces publics des ZA**
- Conforter le réseau de **transports en commun** en continuité des **mobilités douces**
- Redonner aux villes et à l'Agglomération la pleine capacité d'agir sur leur **littoral**
- Identifier et donner à voir l'**identité paysagère** de Cap Excellence

La présentation de ce plan, à la commission des affaires urbaines et environnementales a suscité beaucoup d'intérêt et un débat nourri. Les membres ont considéré que la démarche était innovante et pertinente et qu'elle venait à bon escient s'articuler avec le PAECT.

* La Semaine de la Démocratie Participative (Novembre 2022)

Un groupe de travail a été mis en place pour la préparation de cette Semaine de la Démocratie Participative. Il a intégré des élus de chaque ville membre, chargés de la vie associative et de la démocratie participative, ainsi que des associations de chacun des territoires de la communauté d'agglomération et des conseillers citoyens. La préparation de cette semaine a été encadrée par deux prestataires, l'un, particulièrement chargé des questions d'organisation, l'autre du dialogue avec les associations, des thématiques, de la méthode et des objectifs.

Le CODEV a été saisi sur le projet de PAECT par la Direction Générale Adjointe du Développement Durable et Mobilité.

Les membre du Conseil de Développement ont unanimement félicité le travail mené par les équipes de CAP Excellence.

Les orientations stratégiques ainsi que la maquette du plan d'actions présentées semblent poser des bases solides pour permettre à CAP Excellence de mettre en place des solutions adaptées et pertinentes pour répondre aux enjeux environnementaux spécifiques à notre territoire.

Toutefois, les membre ont jugés utile d'apporter quelques contributions de nature à faire évoluer le projet.

S'agissant de l'axe gouvernance : Les membres du Conseil de Développement de CAP Excellence sont convaincus de la nécessité de renforcer le partenariat avec les villes et les instances dédiées à la participation des habitants à la gouvernance du PCAET et propose à ce titre :

- De mettre clairement en en lumière les défis collectifs à relever, notamment autour de la question de l'urgente transition écologique.
- De définir des espaces de collaboration avec le CODEV et les Conseil Citoyens afin de favoriser l'adhésion des habitants au projet ;
- De créer des comités locaux et des tables rondes par grands secteurs pour coconstruire et évaluer les attentes et les objectifs en présences des élus, experts, citoyens, associations ;
- De valoriser le rôle des communes et envisager à leur profit des délégations pour la gestion des équipements et actions de proximité.

S'agissant de l'axe transport et mobilité : le CODEV suggère de faire de la mobilité douce une vraie priorité en favorisant et accompagnant l'émergence d'expérimentations et d'initiatives, il s'agirait notamment :

- De favoriser le développement du transport fluvial qui pourrait notamment être une source de d'emploi.
- D'expérimenter le développement de parkings-relais multi-usages aux portes de la ville et des lieux stratégiques (covoiturage, modes doux, transports en commun)
- D'expérimenter la mise en place de bus à hydrogène

S'agissant de l'axe consommation gestion et traitement des déchets et particulièrement la fiche dédiée à l'accompagnement à la mutation des mode et types de production et de consommation : le CODEV propose de développer des actions :

- Favorisant l'échange entre l'intercommunalité et les étudiants en mettant en place une cellule dédiée aux innovations portés par les étudiants
- Permettant l'émergence d'un réseau d'éducation citoyenne aux bonnes pratiques et aux éco gestes au sein des écoles
- Portant une réflexion sur le rétablissement de la consigne de manière à substituer les bouteilles en verre aux bouteilles en plastique.
- Visant à lutter contre le suremballage et le plastique à usage unique, lors de manifestations organisées ou soutenues par CAP Excellence

S'agissant de l'axe exemplarité de la communauté d'agglomération, le CODEV préconise de :

- Généraliser les groupements d'achat de matériel et équipement basse consommation
- Végétaliser les espaces et développer ;
- Définir sur chaque site un référent énergie en charge de former, de sensibiliser ses collègues sur les enjeux du PCAET. Le référent devra ainsi participer au rapport développement durable annuelle.

* Évaluation du fonctionnement du CODEV 2022 et projection 2023

Cette Réunion plénière du mardi 25 janvier 2023, a été essentiellement consacrée à l'évaluation de l'action du CODEV et à la programmation des actions 2023. Le budget 2023 et la programmation des actions 2023 figurent en annexe du présent rapport.

* La Gestion des déchets

Cette question a fait l'affaire d'une saisine du CODEV confiée à la commission des affaires urbaines et environnementales. De nombreuses auditions ont été depuis organisées, notamment, le président de la commission environnement, Monsieur NABAJOTH, le Président du SYVADE, le directeur général du SYVADE, des cadres de CAP Excellence, des cadres des Sociétés partenaires (SÉCHÉ ENVIRONNEMENT ET ÉCODEC), des universitaires spécialistes de la gestion des déchets et des questions environnementales. La perspective pour une gestion durable des déchets sur le territoire de CAP Excellence et plus largement en Guadeloupe, ainsi que le plan pour la gestion des déchets ayant beaucoup évolué, la commission n'a pas pu rendre ses conclusions. Ses travaux ont par ailleurs été retardés par les impacts de la crise sanitaire et sociale qui n'ont pas permis de travailler dans la continuité.

Une réunion sur les déchets et ordures ménagères, des centres villes a été organisée par la Commission, le vendredi 3 février 2023, en lien avec le désaccord persistant entre les commerçants de Pointe-à-Pitre et CAP Excellence :

Les déchets des artisans et commerçants étant très similaires à ceux gérés par les collectivités locales CAP Excellence avait organisé la collecte des déchets de façon globale dans une logique de terrain.

Pour autant, la loi prévoyant la responsabilité de l'élimination des déchets par ceux qui les produisent, CAP Excellence après en avoir prévenu les artisans et commerçants a décidé de ne plus assurer directement cette collecte et de demander aux commerçants et artisans de s'organiser pour l'élimination de leurs déchets. Cette décision a été très mal reçue par les commerçants, malgré le délai de prévenance raisonnable. En toute état de cause, le coût de l'élimination est à la charge des artisans et commerçants, coût qui peuvent être couvert par le moyen d'une redevance versé à l'EPCI ou par d'autres moyens ; étant souligné que l'organisation autonome des commerçants pour l'élimination des déchets est pourvoyeuse de création d'activités et va bien dans le sens de la réduction des déchets et de la responsabilité réelle de ceux qui les produisent.

La Commission a considéré qu'un compromis sur le délai était nécessaire.

* “Journée Internationale des Droits des Femmes “ – 8 mars

La préparation de cette journée a été confiée à la Commission des Affaires Sociales. Celle-ci a souligné que de nombreux droits et libertés des femmes restaient encore à conquérir et qu'il était nécessaire de renforcer la mobilisation sur ces droits ; d'autant que les violations des droits des femmes et les violences dont elles sont l'objet, impactent gravement la cohésion sociale et le futur des enfants.

La décision a été prise d'organiser une conférence publique, à l'occasion de laquelle, il serait rendu hommage à Madame Rosane Paul, militante communiste, pour son parcours de femme, son engagement dans la lutte des femmes guadeloupéennes, ses poèmes dédiés aux femmes.

* Création d'une monnaie locale

Les membres s'interrogent sur la pertinence et le réalisme du projet de création d'une monnaie locale. Certains rapprochent cette monnaie de celle qui existe dans la Caraïbe. D'autres considèrent que ce projet présente un intérêt au plan touristique et de la création d'une identité, de l'économie sociale et solidaire. Il pourrait aussi encourager les circuits courts et la consommation locale.

Pour autant une majorité se dégage pour convenir que la création de cette monnaie n'est pas en l'état, une priorité pour le pays.



18 juillet 2023

Il est rappelé pour une complète information des membres, que la monnaie locale fait l'objet d'expérimentation dans de nombreuses régions de France et d'Europe, et que le projet qui nous a été présenté, issu d'un appel à projet est soutenu par le ministère de l'Outre-mer, de nombreux partenaires financiers ainsi que par la Région et le Conseil départemental. À l'issue d'échanges animés, **les membres donnent un avis défavorable à ce projet.**

* Étude sur la fiscalité locale dans la perspective d'une évolution institutionnelle

Monsieur Gilles Cazimir, Président de l'association "Citoyen pour un projet guadeloupéen de société", nous a présenté les grandes lignes d'une étude sur la fiscalité locale qui pourrait être confiée à Francis Lefèbre.

L'idée étant qu'un changement de statut de la Guadeloupe s'impose aujourd'hui, et que ce changement pour être utile va de pair avec une refonte de la fiscalité locale qui doit être sérieusement documentée.

Le débat très nourri porte aussi bien sur la fiscalité locale que sur le contenu et le réalisme d'une évolution institutionnelle. De nombreux membres soulignent l'urgence qu'il y a à arrêter de suspendre les changements nécessaires à des réformes institutionnelles ou constitutionnelles qui en absence de toute étude sérieuse reste des formules.

Une évolution institutionnelle dans quel objectif, le mieux vivre des guadeloupéens ou l'orgueil ?

Un projet de développement durable, comment ? Commencer par travailler sur des niches fiscales ? L'autonomie fiscale, quel impact sur les relations avec l'Europe ? ...



18 juillet 2023

Après un débat vif et riche, l'assemblée donne **un avis favorable à l'étude sur la fiscalité locale**. Toutefois, elle souhaite que cette étude puisse être confiée à un cabinet local quitte à ce qu'il s'adjoigne à un cabinet de dimension nationale.

* Le développement d'une économie de fonds propres en Guadeloupe

Monsieur Alain MIROITE, administrateur judiciaire et auteur du livre « Typologie des entreprises domiennes » rappelle que les entreprises domiennes sont, pour la plupart, sous capitalisées.

De ce fait, elles ne parviennent pas à mobiliser des financements adaptés à la réalisation de leurs investissements, et à la couverture de leurs besoins de fonds de roulement. L'orthodoxie financière qui leur commande de financer les investissements, par appel à des capitaux propres et/ou à des emprunts longs, et de consacrer les courts aux financements des besoins d'exploitation, n'est pas respectée.

Les aides actuellement en place ne parviennent pas à orienter les entreprises vers le respect de cette exigence de sorte que se perpétuent les déséquilibres qui les fragilisent et limitent le développement de la société globale.

Pour corriger les dysfonctionnements observés, il conviendrait d'orienter l'épargne vers les entreprises qui souhaitent augmenter leur intensité de capital, à l'aide d'un mécanisme d'incitation spécifique.

L'objectif poursuivi étant de favoriser le financement de l'activité des entreprises par le haut.

Le mécanisme, les modalités de sorties des investisseurs, les outils figurent dans la note ci-annexée. Des exemples tirés de la caraïbe y sont présentés.

Les membres félicitent l'approche qui est faite de l'économie locale et approuve à l'unanimité l'urgence d'agir sur les fonds propres des entreprises locales par la création d'un fonds d'investissement.

* Économie circulaire

Maryam Guembé, Directrice Adjointe Développement Durable et Mobilité, présente les fondamentaux de l'économie circulaire. Elle rappelle qu'il s'agit d'un modèle où les ressources sont conservées, réutilisées et recyclées.

Elle indique que l'économie sociale et solidaire (*loi du 31 juillet 2014*) est un outil étroitement associé aujourd'hui à l'économie circulaire, en raison de son mode de gestion économique et participatif qui permet la mobilisation citoyenne sans laquelle on ne peut envisager les changements de comportements qu'exige l'économie circulaire.

L'économie sociale et solidaire étant en effet particulièrement adaptée à des enjeux sociaux, à la lutte contre la pauvreté, l'exclusion et la précarité. Elle combine des initiatives économiques, qui agrègent performance et utilité sociale.

À l'unanimité, après un large débat auquel participait Jean-Claude Toquin, le prestataire, **les membres ont donné un avis très favorable à l'initiative de CAP Excellence, de mettre en œuvre un plan pour l'économie circulaire.**

Ils se sont félicités de la méthode d'élaboration de ce plan qui doit permettre une programmation évaluable des initiatives. Ils se félicitent aussi de cette concertation amorcée bien en amont avec le CODEV et plus généralement avec la société civile.

Des félicitations ont été adressées à la Direction Générale Adjointe Développement Durable & Aménagement du Territoire et particulièrement à Madame Odyle Espaignet-Batta & à Maryam Guembé.

À l'unanimité, les membres proposent la **création d'une Commission de l'économie circulaire** au sein du CODEV.



Cette commission sera chargée de suivre la mise en place du plan et des actions qui concourent à la transition écologique et énergétique.

Cette commission est confiée à l'unanimité à Georges Boucard, les membres qui souhaitent y travailler sont priés de se manifester. Monsieur Ruddy Manin est particulièrement sollicité.

18 juillet 2023

II. LE DÉBAT PUBLIC

Face à l'abstention qui bat chez nous des records, aux révoltes urbaines, à la défiance vis-à-vis des politiques publiques, aux tensions multiples qui traversent notre société, la démocratie participative et la co-construction peuvent-elles être des chemins réalistes vers une citoyenneté renouvelée, la responsabilité, et le développement durable du territoire ?

Si l'idée fait son chemin et interroge aujourd'hui, de plus en plus de décideurs locaux, la question de la méthode reste ouverte :

- S'agit-il de tenir les citoyens informés pour qu'ils s'approprient et défendent les politiques arrêtées par leurs élus ?
- S'agit-il d'agir, pour rapprocher les institutions et les politiques publiques des citoyens, en créant des espaces d'écoute, de paroles libres, de débats, qui contribuent non seulement à une compréhension partagée des enjeux, mais en outre, à renforcer l'autonomie des acteurs pour faire émerger des stratégies et solutions co-construites qui engagent et mobilisent le citoyen et la société civile ?

Ce sont les initiatives et l'écoute des Maires qui éclaireront les réponses. La prise en compte des opinions et des propositions pour libérer la parole et impliquer reste essentielle.

2.1 Semaine de la Démocratie Scolaire

Les établissements concernés ont été les suivants :

- Lycée Charles Coeffin ~ Baie-Mahault
- École Hilarion Léogane & École Chazeau-Doubs ~ Les Abymes
- Collège Nestor de Kermadec & Université des Antilles ~ Pointe-à-Pitre



Pendant 2 jours, les 3 & 4 octobre 2022, les élèves et établissements concernés, le rectorat et la presse, ont joué le jeu et l'engagement pour l'environnement au sein de l'école y compris de l'Université.

Considérant l'enjeu et la nécessité de commencer par les enfants pour changer les habitudes, le CODEV a accompagné cette manifestation aux côtés du Rectorat de la Guadeloupe.

De nombreuses mises en situation sur l'urgence climatique, la biodiversité, le jardin créole et les déchets ont été organisés dans chacune des villes membres de la communauté d'agglomération CAP Excellence avec l'encadrement d'association telles que :

- Kazabrok
- Surfrider foundation Guadeloupe
- Bulle Bleue
- Vivre...

Les membres du CODEV et les Élus des villes membres ont largement joué le jeu par leur présence à l'occasion des manifestations, et par les interviews accordées aux différents médias.



Collège Nestor de Kermadec de Pointe-à-Pitre



École Primaire de Chazeau – Doubs



Lycée Charles Coeffin de Baie-Mahau

2.2 Concertation à Sonis



Le premier temps de concertation dans les quartiers a permis de mettre en perspective les priorités et le contenu d'un projet de territoire qui doit parler, aux citoyens et leur faire une place dans sa construction.

Une fois le projet mis en perspective et formalisé, est venu le temps du dialogue avec le Conseil de Développement de Cap

Excellence. Après un avis d'étape, assorti de propositions d'amendements, largement pris en compte, le CODEV a organisé une ultime concertation citoyenne le vendredi 04 novembre 2022, avant la présentation du projet de territoire au Conseil Communautaire.

Cette concertation a rassemblé au centre culturel de Sonis, plus d'une centaine de personnes dont de nombreux Présidents d'associations, faisant ainsi la preuve du besoin de parler, de s'impliquer, de participer lorsqu'il s'agit d'organiser la vie en commun et que les conditions sont créées.

Jouant le jeu, la vice-Présidente Murielle JABES, et le Président de Cap Excellence, Éric JALTON ont souhaité à nouveau amender le projet pour y intégrer les propositions issues de cette ultime concertation, avant le vote en Conseil Communautaire.



2.3 Semaine de la démocratie participative

Cette Semaine de la Démocratie Participative qui s'est déroulée du 1^{er} au 3 Décembre 2022 avait pour but principal l'information, la mobilisation et la sensibilisation à l'urgence climatique et à la transition écologique, en s'appuyant sur une démarche de concertation, de co-construction, de participation, de promotion et de valorisation des initiatives citoyennes et locales.

Elle aura été un temps fort de l'engagement où les associations du territoire ont données à voir ce qu'elles font dans la généralement dans la discrétion et parfois l'indifférence, pour faire progresser la conscience environnementale et convaincre de la nécessité de changer nos comportements, notre manière de consommer, de regarder la mer, d'occuper l'espace, de jeter, d'habiter, de planter, de protéger...

Cérémonie d'ouverture de la Semaine de la Démocratie Participative



Après l'ouverture par Harry Durimel, Maire de Pointe-à-Pitre et Vice-président de la Communauté d'agglomération en charge ...

Les interventions des personnalités suivantes se sont succédé :

- Mme Marie-Luce Penchard, Présidente du Grand Port Maritime, Vice-Présidente de la Région Guadeloupe ;
- M. Christophe Watcher, Président du Conseil Économique et Social Régional " CESR "

Une table ronde a réuni des experts de la question du climat et des questions environnementales :

- Le professeur Narcisse Zahibo ;
- Odyle Espagnet – Batta, DGA du Développement Durable et Mobilité ;
- Jack Molinié, Maître des conférences ;
- Nathalie Belloiseaux, Présidente de l'Association Espace-Verte ;

Les temps forts de cette semaine ont été les suivantes, avec chaque fois l'objectif de faire remonter au décideur public, des propositions des acteurs de la société civile.

Projection de film et lyannaj a pawòl sur la biodiversité

PROPOSITIONS

1. Repenser la méthode du débat car Les adultes de demain sont les jeunes d'aujourd'hui. L'association invite à des actions offrant une réciprocité naturelle et ouverte entre les séniors et les jeunes. (ex : concilier environnement et numérique)
2. Encourager les actions de sensibilisation pour protéger l'environnement et respecter le patrimoine



Atelier de réalité virtuelle sur les risques naturels

PROPOSITION

Renforcer la sensibilisation dans les écoles et auprès du grand public de façon ludique grâce aux maquettes sur les risques naturels

Proposition conforme au Projet « Paré pa Paré : tous préparés face aux risques naturels pour une Guadeloupe résiliente » visant à développer la culture du risque autant auprès des élèves que pour le grand public et fondé sur des approches éducatives et participatives au moyen notamment

Animation avec les élèves autour de la valorisation du canal du Raizet

PROPOSITIONS

1. Pollution du canal et autour (rejets des magasins et marché)
2. Nettoyage des abords du canal
3. Associer la population au nettoyage du canal
4. Perception de l'action politiser
5. Prendre en compte la parole des habitants
6. Valorisation du Canal par 1 habitant qui sollicite l'aide de Capex et Municipalité





Je crée mon éco-masque



Art-Thérapie Pwan ti ban-la sizé: an nou palé



AMALGAME HUMANI'S
Nous tendons la main, saisissez la !

PROPOSITIONS

1. Faciliter le vivre ensemble en rendant plus propre les résidences, en mettant de l'éclairage public en mettant de nouvelles poubelles plus grandes et accessibles.

Ces mesures permettraient de diminuer le sentiment d'insécurité chez les habitants.

2. Récupérer les VHU (carcasses de voitures) amoncelées de droite à gauche sur les parkings

3. Embellir avec des fleurs et en faisant des graffs sur les murs.

3. Donner de la vie au quartier et renforcer la convivialité en installant : des bancs publics.

Plantation arbres et fleurs Ensemble embellissons notre quartier



Plantation de plantes médicinales à Résidence Beauperthuy

PROPOSITIONS

1. Etendre l'opération d'embellissement sur d'autres espaces autour de la résidence et plus encore sur le quartier avec un accompagnement de la ville
2. Associer toujours plus les habitants aux opérations d'amélioration du cadre de vie dans le quartier
3. Eduquer à l'utilisation de nos « rimèd razyé »



ANIMATION KI JAN AWT & BLACK HAT: ECHANGE SUR ÉCO- CITOYENNETÉ





Consensus Pointois

Dans le cadre de la Semaine de la Démocratie Participative

Engagement pour l'Environnement

La balade en famille avec le Consensus Pointois

SAMEDI 3 DECEMBRE 2022
15H00 - 17H00

Participation gratuite avec ses vélo
Location des vélos à €1, avec une prise d'abonnement

Tous à vélo pour une grande balade au cœur de Pointe-à-Pître.

INSCRIPTIONS & INFORMATIONS
Tel : 0090 560 150
Facebook : Consensus Pointois

BALADE DANS LA VILLE DE POINTE-A-PITRE





TI KOZE DECHETS VERTS

2.4 Bik a Pawol

BIK A PAWOL

KAZABROK:

Les éco-mouillages de demain et le métier de scaphandrier



PROPOSITIONS

1. Les collectivités doivent déployer des éco-mouillages au moyen de blocs de béton et autres objets ferreux (ex: carcasses machines à laver ...) qui ont vocation à devenir à la longue des abris pour poissons, crustacés, coraux.
2. Développer des cycles de formations autour des métiers de la mer et de l'eau.
3. *Pawòl an bouch pa chaj*: Créer concrètement des opportunités pour donner sens et rendre fiables les concertations, consultations et autres dispositifs de recueil de la parole citoyenne.

Le témoignage du jeune Wesley est poignant :
« On a l'impression aujourd'hui qu'on est limité, ici en Guadeloupe, à faire de la maçonnerie de l'espace vert, des trucs comme ça quoi. »



BIK A PAWÒL: Bokantaj asi zòdi an nou

PROPOSITIONS

1. Le tri des déchets doit être assuré à la décharge : Les déchets triés à domicile chez soi sont mis en vrac à leur arrivée à la décharge.
2. Problème du « brulage » mais que faut-il faire
3. Pas assez de poubelles et de déchetteries
4. Obsolescence des stations d'épurations
5. Enfouissement de l'électroménager (éco participation)
6. Pédagogie pour l'éducation à l'environnement
7. Problème de compétence des élus en matière environnementale

BIK A PAWÒL SEPSI: Place de la mairie de P-a-P

PROPOSITIONS

1. Saleté (place sale)
2. Trous dans les rues
3. Rats
4. Éclairage
5. Feux de signalisation
6. Absence de toilettes publiques
7. Pas de passage piéton
8. Sécurité (fil de courant dénudés)
9. Nettoyage des murs de la mairie



2.5 Ti Kozé sur la Démocratie Participative

Pendant la Semaine de la Démocratie Participative des p'tit kozé avec les habitants se sont multipliés sur chacun des territoires de la Communauté d'Agglomération, notamment, à l'école de Boisvin, à la cour Charneau avec Mass Ka Klé, avec Natirel insertion au Collège Front de Mer, avec la Tyrolienne à la résidence Paul Moueza

TI KOZE : DEMOCRATIE PARTICIPATIVE À POINTE-À-PITRE

PROPOSITIONS

1. Ne pas faire la Démocratie participative une « mode » mais un vrai instrument de promotion d'une citoyenneté active et agissante
2. Instaurer le processus de dialogue en amont de la décision publique et non quand celle-ci a déjà été prise
3. Garantir la « prise en compte » de la parole citoyenne et donc de l'expertise d'usage des habitants
4. Informer et mobiliser sur l'urgence climatique en usant de la démarche, de l'approche et de la méthode de la Démocratie participative : de cela dépend la réussite du projet et son inscription sur le long terme
5. Faire retour des décisions prises par le Conseil communautaire à l'issue de la démarche de concertation-consultation des citoyens et organiser le suivi et le contrôle de leur mise en application.



TI KOZÉ SUR LA BIODIVERSITÉ ET LES INONDATIONS

PROPOSITIONS

1. Poursuivre la sensibilisation aux risques naturels par une mise en place d'applications tel Alerte Cata qui permet de prévenir le risque en remontant l'information du citoyen vers les élus de proximité.
2. Faire mieux connaître les espèces du territoire et au moyen d'une application mieux les cartographier lors de leurs différents déplacements.
3. Persévérer dans la mise en place de programme de sensibilisation aux jardins créoles.
4. La mise en place d'un diagnostic gratuit sur la vulnérabilité du bâti doit se déployer sur le territoire à plus grande échelle.



2.6 Conférence de clôture de la Semaine de la Démocratie Participative (3 décembre 2022)

Avec la participation de Janmari Flower et de Sylvie Gustave dit DUFLO, Vice-présidente de la Région Guadeloupe, Présidente de l'Agence Nationale de la Biodiversité.



CONFERENCE DE CLOTURE SEMAINE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

PROPOSITIONS

1. Dresser un diagnostic sur la contrainte carbone et l'urgence climatique qui sera par la suite vulgarisé.
2. Introduire dans nos toutes nos manifestations festives le concept d'urgence climatique afin d'avoir de bons réflexes.
3. Développer la démocratie participative en donnant la priorité à la co-construction des politiques publiques (ex : jurys d'assises)
4. Changer notre façon de consommer, penser et agir

2.7 Journée Internationale des Droits des Femmes (10 mars 2023)

La conférence consacrée à cette journée a été l'occasion d'un hommage de Mme Rosane Paul, militante communiste pour son engagement au service du combat des femmes et les poèmes qu'elle a dédiés aux femmes.

De nombreuses personnalités, dont Mona Cados et Lucette Manette au nom de l'Union des Femmes Guadeloupéenne ont porté témoignage de son parcours de femme militante.

Ses enfants, Raymond et Lucrèce Paul, ont aussi témoigné de la maman et de la grand-mère qu'elle a été et qui leur ont donné le sens de l'humain de l'engagement au service du pays.

Des élus et membres du CODEV, son poème le plus connu « À toi femme » a été très apprécié par des participants venus très nombreux.

Le deuxième temps de la conférence, a été consacré à des témoignages d'éluës et membres du CODEV : Mme Maryse Romanos, M. Claude Danican, Mme Cécile Boucaud, Mme Germaine Chicot-Marsin, Mme Christiane Gaspard-Méride, Mme France-Lise Filomin, Mme Johanne Dahomais Mme Magalie Marcin, Mme Diana Étienne-Rousseau ... suivi d'une intervention de Mme Patricia Braflan Troblo, sociologue.

La soirée s'est terminée par un débat avec la salle au cœur du quelle ont été disputé notamment de « la masculinité toxique », monoparentalité, la violence faite aux Femmes, la précarité très plaignante et en augmentation chez les femmes. Les membres du CODEV ont souhaité que ces questions puissent par la suite faire l'objet de leur réflexion et d'initiatives à suggérer à CAP Excellence.



Mme Patricia Braflan – Trobo, Sociologue



Mme Cécile Boucaud, Éluë municipale de la Ville de Pointe-à-Pitre



III. CONCLUSION

Avec des moyens humains extrêmement limités, le CODEV dont les membres sont strictement **bénévoles** a réussi à exister dans la vie de l'intercommunalité et de l'opinion et sommes toutes d'assumer sa mission. S'agissant d'une institution créée par la loi ses moyens ont besoin d'être renforcés et le statut de ses membres reconnu et considéré : la complexité des politiques publiques et la distance des citoyens vis-à-vis de la chose publique et de la politique exigeant désormais que la démocratie participative et la mobilisation de la société civile soit un droit et une priorité ouvrant la porte à la réconciliation des citoyens avec l'action publique.

Le chemin pour parvenir à une co-construction des politiques publiques avec des citoyens engagés est encore long et les réticences à associer en amont et en évaluation, le CODEV sur les politiques résistantes.

Des progrès énormes ont pour autant été accomplis dans la reconnaissance d'une institution autonome, experte et utile à la démocratie.

Il faut souligner que CAP Excellence est la seule communauté d'agglomération de Guadeloupe dont le CODEV fonctionne et fait référence.

Nous remercions tous ceux qui y ont contribué, en tout premier lieu les membres et le Président de la Communauté d'Agglomération, les cadres de CAP Excellence, les élus qui nous ont accompagnés, les conseillers citoyens et les associations qui ont joué le jeu.

IV. ANNEXE

GESTION LIGNE CODEV

Total enveloppe	57 943,02 €
Réliquat / État	7 052,32 €

GESTION GLOBALE				
Objet	MANIFESTATION	Tiers	N°BDC	Imputation R
<i>Edition de l'étude du CODEV</i>	ETUDES	Nèg Marron	22DIR0078	3 879,80 €
<i>Formation projet démocratie participative</i>	FORMATION	Ary BROUSSILLON	22DIR0049	1 100,00 €
<i>Formation environnement territorial de la communauté d'agglomération</i>	FORMATION	Julien MERION	22DIR0048	1 200,00 €
<i>Inscription journées européennes</i>	JE22	Decider ensemble	22DIR0063	200,00 €
<i>Dejeuner professionnel CODEV</i>	NOTE DE FRAIS	Terre de vin	22DIR0081	166,00 €
<i>Dejeuner professionnel CODEV</i>	NOTE DE FRAIS	Terre de vin	22DIR0053	252,00 €
<i>Conception éléments graphiques</i>	PRENEZ LA PAROLE	Deco MOUEZA	22DIR0083	488,25 €
<i>Cocktail dinatoire concertation citoyenne 04 Nov 22</i>	PRENEZ LA PAROLE	Goodfruit	22DIR0082	1 250,00 €
<i>Consulting - semaine de la démocratie participative</i>	SDP	Ary BROUSSILLON	22DIR0055	5 800,00 €
<i>Consulting - semaine de la démocratie participative</i>	SDP	Bulles Bleues	22DIR0062	10 200,00 €
<i>SDP - édition du livret</i>	SDP	Caraibes impression	22DIR0088	330,92 €
<i>SDP - réalisation des T-Shirt</i>	SDP	Comiles	22DIR0086	776,86 €
<i>SDP - cocktail dinatoire 3 Décembre</i>	SDP	Goodfruit	22DIR0092	1 900,00 €
<i>Cocktail</i>	SDP	Goodfruit	22DIR0096	2 216,00 €
<i>Location Chapiteaux & sonorisation</i>	SDP	Maxoloc	22DIR0093	10 835,42 €
<i>SDP- Catering 1</i>	SDP	Pâtisserie RENE	22DIR0085	382,49 €
<i>Communication réalisation d'un site vitrine</i>	SDP	Stacy Mixtur	22DIR0099	290,00 €
<i>Cocktail dinatoire 1 Décembre</i>	SDP	Sylou traiteur	22DIR0090	2 290,00 €
<i>Ti kozé</i>	SDP	Yacht club	22DIR0087	1 990,95 €
<i>Vœux du CODEV - Cheque cadeaux</i>	VŒUX 22	AD DGARM	--	
<i>Pot de fin d'année</i>	VŒUX 22	RENEE		345,06 €
<i>Coffrets des membres du CODEV</i>	VŒUX 22	Vinothèque	22DIR0100	4 996,95 €
Total				50 890,70 €

Citoyens

PRENEZ LA PAROLE

AVEC

LE CODEV

04 NOV

17_H30

CENTRE SONIS

AUX ABYMES

**CAP EXCELLENCE NOTRE
TERRITOIRE DEMAIN, COMMENT ?**

**DÉVELOPPEMENT CULTURE ATTRACTIVITÉ TRANSPORTS
PARTICIPATION PARTENARIATS JEUNES
EMPLOI MER HABITAT SANTÉ ECOLOGIE SERVICES PUBLICS
PROJETS**



codev@capexcellence.net



0590 689 252 • 0590 629 262 • 0590 689 292

Concertation CITOYENNE : CAP EXCELLENCE JOUE LE JEU

Face à l'abstention qui bat chez nous des records, aux révoltes urbaines, à la défiance vis à vis des politiques publiques, aux tensions multiples qui traversent notre société, la démocratie participative et la co-construction peuvent-elles être des chemins réalistes vers une citoyenneté renouvelée, la responsabilité, et le développement durable du territoire ?

Si l'idée fait son chemin et interroge aujourd'hui, de plus en plus de décideurs locaux, la question de la méthode reste ouverte :

- ❖ S'agit-il de tenir les citoyens informés pour qu'ils s'approprient et défendent les politiques arrêtées par leurs élus ?
- ❖ S'agit-il d'agir, pour rapprocher les institutions et les politiques publiques des citoyens, en créant des espaces d'écoute, de paroles libres, de débats, qui contribuent non seulement à une compréhension partagée des enjeux, mais en outre, à renforcer l'autonomie des acteurs pour faire émerger des stratégies et solutions co-construites qui engagent et mobilisent le citoyen et la société civile ?

Sans méconnaître les difficultés de l'exercice, Cap excellence a choisi pour l'élaboration du projet de territoire, de prendre le risque de la co-construction : Le risque donc de confronter l'expertise institutionnelle à l'humilité, face à l'expertise d'usage du citoyen, sans compromettre, les exigences de calendrier, d'objectif, de moyens, de réalisme, d'anticipation et d'efficacité.

L'exercice innovant mais difficile a été marqué par de nombreuses concertations dans les quartiers, avec les acteurs économiques, les associations, les citoyens ordinaires, la société civile organisée A chaque étape il a fallu convaincre que l'exercice ne relevait ni du formalisme administratif ni d'un traitement statistique, et s'attacher à démontrer la prise en compte des opinions et des propositions pour libérer la parole et impliquer les acteurs sollicités, notamment dans les quartiers, les associations, les conseillers citoyens et les citoyens ordinaires.

Ce premier temps de concertation a permis de mettre en perspective les priorités et le contenu d'un projet de territoire qui doit parler, aux citoyens et leur faire une place dans sa construction.

Une fois le projet mis en perspective et formalisé, est venu le temps du dialogue avec le Conseil de Développement de Cap Excellence. Après un avis d'étape, assorti de propositions d'amendements, largement pris en compte, le CODEV a organisé une ultime concertation citoyenne le vendredi 04 novembre 2022, avant la présentation du projet de territoire au Conseil Communautaire.

Cette concertation a rassemblé au centre culturel de Sonis, plus d'une centaine de personnes dont de nombreux Présidents d'associations, faisant ainsi la preuve du besoin de parler, de s'impliquer, de participer lorsqu'il s'agit d'organiser la vie en commun et que les conditions sont créées.

Jouant le jeu, la vice-Présidente Murielle JABES, et le Président de Cap Excellence, Éric JALTON ont souhaité à nouveau amender le projet pour y intégrer les propositions issues de cette ultime concertation, avant le vote en Conseil Communautaire.

Dans son rôle d'assemblée consultative, le CODEV ne peut qu'adresser ses félicitations au Président de Cap Excellence, à la Présidente de la commission, et à l'équipe projet, pour cet exercice réussi et exemplaire de concertation citoyenne.

Le chemin de la co-construction est long. Il est heureux que le Président de Cap Excellence, Éric JALTON, et les maires des villes membres « Harry DURIMEL et Hélène POLIFONTE » aient choisi de l'emprunter pour construire un territoire durable et le mieux vivre ensemble.

Urgence climatique : Cap Excellence appelle les citoyens à se réunir

Diane PEZERON-DUBOIS

jeudi 1 décembre 2022



à l'occasion de l'événement organisé par Cap Excellence, le thème abordé sera les enjeux climatiques. • F.B

Le Conseil de développement (CODEV) de Cap Excellence organise la « semaine de la démocratie participative » du 1er au 3 décembre. L'objectif ? Sensibiliser à l'urgence climatique en invitant les citoyens à prendre la parole.

« Engagez-vous ! », les mots d'Eric Jalton sont clairs. Dans un communiqué, le président de Cap Excellence rappelle l'importance de la semaine de la démocratie participative. Du 1er au 3 décembre les citoyens sont invités à se mobiliser aux côtés des acteurs publics et associations autour du thème de l'urgence climatique.

Mobiliser les citoyens

« Parce que ce sont nos enfants qui affronteront demain les conséquences les plus graves du dérèglement climatique, il est plus que jamais nécessaire que les associations et la société civile s'engagent », affirme Eric Jalton. Organisée par le Conseil de développement CODEV, cette semaine vise à sensibiliser et mobiliser les citoyens et les politiques dans une démarche participative. Pour l'occasion, de nombreuses associations ainsi que des experts sont attendus afin de discuter et débattre avec les citoyens des problématiques et des solutions possibles pour lutter contre le réchauffement climatique.

Un programme pour tous les goûts

L'événement doit commencer ce jeudi à partir de 18 heures avec une conférence d'ouverture à l'auditorium du Memorial ACTe. Parmi les invités, le maire de Pointe-à-Pitre Harry Durimel est attendu, tout comme la présence de scientifiques afin de présenter les grandes problématiques environnementales au public. Par la suite, c'est un panel d'activités qui va se dérouler jusqu'au samedi. Conférences, mais aussi ateliers vous attendent : création de votre éco-masque pour le carnaval, animations réalisés par des lycéens, découverte du métier de

scaphandrier... Le public va pouvoir découvrir la multitude d'initiatives insolites et de chez nous. L'événement se terminera par une balade à vélo et une conférence de clôture et d'échanges à Pointe-à-Pitre. De quoi s'informer de manière ludique aux enjeux environnementaux.

Programmation du Vendredi 02 décembre

8H-11H : réalisation d'équipement collectif pour enfant, Natirel Insertion et le Centre Social Lapwent

Avec les Compagnons bâtisseurs Pointe-à-Pitre Collège Front de mer

9H - 11H : Projection et lyannaj a pawòl sur la biodiversité : Ensemble protégeons notre environnement La Tyrolienne « Bâtissons Ensemble un Avenir Souhaitable Pour Tous » Pointe-à-Pitre, Local de la Tyrolienne, Résidence Paul Mouéza, Avenue Youri Gargarine

10H-14H : Animation avec les élèves du CFA, du Lycée Agricole et du Collège du Raizet autour de la valorisation du Canal du Raizet AAEA SEPSI Abymes

10H30 - 12H30 : Bik a pawòl : Les éco-mouillages de demain et le métier de scaphandrier

Kazabrok-Kazarecycle Abymes Local de Kazabrok-Kazarecycle, 47 rue des Amandiers au Raizet

13H30-14H30 : Bik a pawòl : La démocratie participative

13H30-16H30 : Atelier de réalité virtuelle: Tous préparés face aux risques naturels pour une Guadeloupe résiliente Paré - Pa paré avec la Croix-Rouge Abymes Place du marché

14H-16H : Je crée mon éco-masque Association boutique du carnaval Baie-Mahault Ecole élémentaire

15H-17H : Bik a Pawòl : Préservation de l'écosystème, salubrité et projet de valorisation du Canal du Raizet AAEA SEPSI Abymes Derrière les résidences La mangrove au Raizet

17H - 21H: Art thérapie - Pran ti ban la sizé : an nou palé Amalgame Humanis Abymes

Résidence la distillerie E102 Boulevard de la Concorde, Grand-Camp

17H30 - 19H Ti kozé sur la biodiversité et les inondations

Programmation du Samedi 03 décembre

7H- 16H : Plantation arbres et fleurs : Ensemble, embellissons notre cadre de vie et notre Quartier, Natirel Insertion Avec l'association GABARRE, l'association ALIZEE, le collège de Front de Mer, le Tennis club de Lauricisque, le Centre Social Lapwent, Bik a bisiklet

Pointe-à-Pitre

7H-12H : Animation : la question de la submersion marine et la responsabilité de chacun, CAP EX - Kontak - Association Ki Jan Awt - Akademiduka - « Un mois, Un quartier » Pointe-à-Pitre Marché aux épices

8H - 14H : Embellissement des abords du local du SEPSI et Animation Gwo-ka AAEA SEPSI Pointe-à-Pitre

14H-17H30 : Bik a pawòl: Valorisation et traitement des déchets verts, Balance-La, Baie-Mahault

Foyer de la retraite

15H-17H : Théâtre forum sur les inondations & atelier de friperie végétale : « On pyé siv pou on pyé ten » AAEA SEPSI Pointe-à-Pitre Place de la mairie de Pointe-à-Pitre

15H - 17H : Balade à vélo Consensus Pointois Départ à Bergevin, près du petit marché après le Hall Paul Chonchon, Pointe-à-Pitre

18H-20H30 : Conférence de clôture & Échanges salle polyvalente Paul Mado à Baie-Mahault

Assemblée Plénière du “MERCREDI 25 JANVIER 2023”

Compte rendu

Bilan 2022 & Prévisions 2023

Ordre du jour :

- État des dépenses 2022 - Point financier et bilan sur la Semaine de la Démocratie Participative
- Préparation du budget 2023
- Programmation des actions 2023
- Point sur le remboursement des frais des membres du CODEV
- Relance du travail des commissions

Étaient présents :

La Présidente :

Mme Marlène MÉLISSE – MIROITE

Les membres du Bureau :

Mr Jean KASSIS

Mr Alex MONPIERRE

Mme Maryse ROMANOS

Mme Murielle ANDREOPA – ALEXIS

Participaient à cette réunion :

Mr Joël CHALUS

Mme Germaine CHICOT – MARSIN

Mme Pauline COUVIN ASDRUBAL

Mme Maryse DAHOMAS

Mme Diana ETIENNE – ROUSSEAU

Mme Dalila EUSTACHE

Mme France-Lise FILOMIN

Mme Catherine GINIER CLOTILDE (distanciel)

Mme Alix HUYGUES BEAUFOND (distanciel)

Mme Marie-Laure LANGUEDOC CITTÉE

Mr Francis LUDGER

Mr Rudy MANIN

Mr Tony MORVAN

Directrice du CODEV:

Mme Nohemy CLOTILDE

Chargée de mission :

Mme Annie LOUIS – MARIE

Mme Jessica BREGMESTRE

Personnes excusées :

Mme Alberta ALBERI

Mr Jean – Marc CALMEL

Mme Marie – Odile LOUIS – ALPHONSE

Relevé des Propositions :

I- État des dépenses 2022

Présentation par Nohemy CLOTILDE :

Le montant total des dépenses engagées et/ou réalisées de 50 890,70 €. Il est souligné que certaines dépenses ont des coûts renchériés en raison des conditions d'urgences dans lesquelles les commandes ont été passées. Il en est ainsi spécialement de la prestation sono et tentes pour laquelle les prestataires habituels n'étaient plus disponibles. Il ressort des discussions entre les membres qu'il n'y a pas d'observation particulière sur l'utilisation du budget. Les 8 000€ non utilisés sont dus à des annulations de dernières minutes. Il n'y a pas eu de stratégie pour les mobiliser, il faudra veiller à faire autrement en 2023.

Conclusion : Les membres du Conseil prennent acte du montant du total 2022.

II- Budget 2023

Le Conseil est informé que sur le principe, le budget 2022 devrait être reconduit soit pour 2023 un budget de 60 000,00€.

La question posée est de savoir si les 8 000,00€ non mobilisés en 2022 peuvent être reportés au budget 2023 et si le budget 2023 risque d'être amputé des crédits non mobilisés. Il est indiqué que les renseignements sur un prix auprès de la Direction Financière.

III- Programmation des actions 2023

A. Relance des saisines en cours :

- Avis sur la gestion des déchets – Réutilisation et recyclage (problématique des crustacées et gestion des déchets en centre-ville)
- Avis sur les mesures en faveur des petites entreprises – Problématique du PGE – Impact des difficultés des entreprises sur l'économie locale

Il ressort des échanges les propositions suivantes :

3 Types d'actions :

1. D'expertise, évaluation et consultation
2. Action concourant au débat public
3. Prospective



B. Actions nouvelles : évaluation, expertise et prospective

	Commission	Référent	Budget
1. Illettrisme, précarité des femmes, plan jeunesse et logement	<u>Affaires sociales</u>	Catherine GINIER Marie – Laure LANGUEDOC CITÉE Francis LUDGER Alberta ALBERI	
2. Immigration et droit d'asile : Avis sur le projet de loi en cours	<u>AD HOC</u>	Alex MONPIERRE	
3. NPNRU – Problématique du logement et de la construction dans l'agglomération	<u>Affaires sociales</u>	Alix HUGHUES BEAUFOND Francis LUDGER Jean – Marc CALMEL	
4. Transport : mobilité douce, état des lieux et perspectives	<u>Affaires urbaines</u>	Joël CHALUS	
Organisation territoriale : <ul style="list-style-type: none"> ○ La coopération et la mutualisation entre les EPCI ○ Contribution de la société civile sur les évolutions affectant l'évolution institutionnelle du territoire ○ Coopération Caraïbes ○ Bilan prévision d'actions et perspectives pour la transition écologique sur le territoire de Cap Excellence 	<u>Générale</u>	Marlène MÉLISSE – MIROITE Joël CHALUS Pauline COUVIN ASDRUBAL Rudy MANIN Emmanuelle MERI Dalila EUSTACHE	
5. L'impact des difficultés des petites entreprises sur le tissu économique et social	<u>Affaires économiques</u>	Tony MORVAN Diana ETIENNE – ROUSSEAU Rudy MANIN	

Il est convenu que ces thématiques seront réparties entre les commissions existantes et feront éventuellement l'objet de nouvelles commissions dans la mesure des disponibilités humaines. Les propositions de référents sont à titre indicatif.

C. Les actions qui concourent au débat public

- ☞ Journée de la Démocratie Participative : “ Les déchets, planter ou l'autonomie alimentaire “
Réf : Marlène MÉLISSE
- ☞ Organisation d'un colloque sur les relations associations / collectivités locales
Réf : Rudy MANIN
- ☞ Concertations citoyennes : Déchets, logement ou transport ?
- ☞ Journée Internationale des Femmes – Hommage à PAUL Rosane (Commission des Affaires Sociales)
Réf : Alberta ALBERI

IV. Évènements du CODEV et vie de l'institution

- ⇒ Un dîner débat : thème à définir
- ⇒ Vœux du CODEV 2023
- ⇒ Rencontre des Commissions
- ⇒ Formation des membres du CODEV
- ⇒ Remboursement des frais des membres du CODEV



LA SEMAINE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

CONFÉRENCES • JEUX CONCOURS • DÉBATS • RANDONNÉE • SPECTACLES • ATELIERS PÉDAGGIQUES • CONFECTION DE MASQUES

ENGAGEONS NOUS POUR L'ENVIRONNEMENT



DU 1 AU 3
DÉC 22
ABYMES • BAIE MAHAULT • POINTE-À-PÎTRE

PRÉSENTATION DE LA MANIFESTATION

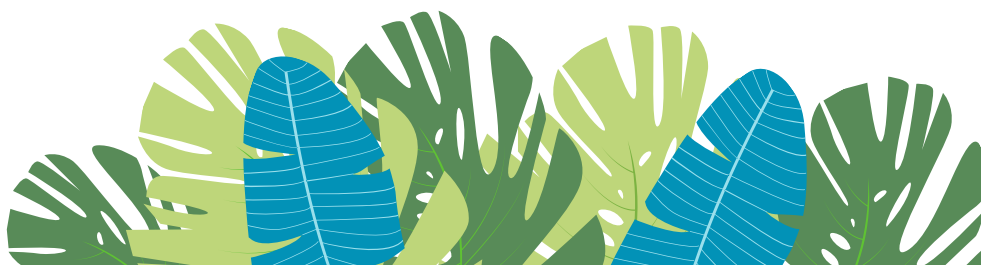
La Semaine de la Démocratie Participative 2022 a pour but principal l'information, la mobilisation et la sensibilisation à l'urgence climatique et à la transition écologique, en s'appuyant sur une démarche de concertation, de co-construction, de participation, de promotion et de valorisation des initiatives citoyennes et locales.

Il s'agit ainsi dans le cadre de cette Semaine d'échanger sur des thématiques environnementales en usant d'approches, d'outils et de formes diverses, éducatifs, culturels, artistiques, etc.

La Semaine de la Démocratie Participative à vocation à mobiliser les citoyens, les acteurs (associations, collectifs, acteurs publics et privés) engagés sur le territoire de Cap Excellence.

Cette semaine sera un temps de l'engagement où les associations donneront à voir ce qu'elles font dans la plus grande discrétion et parfois dans l'indifférence, pour faire progresser la conscience environnementale et convaincre de la nécessité de changer nos comportements, notre manière de consommer, de regarder la mer, d'occuper l'espace, de jeter, d'habiter, de planter, de protéger...

Ce sera aussi un temps fort de sensibilisation et de formation avec les conférences auxquelles participeront nos meilleurs experts.



MOT DE LA PRÉSIDENTE DU CODEV

Ouvrons grand Les yeux !

Ouvrons grand les yeux : la nature est en colère, parce qu'elle n'en peut plus d'être massacrée par nos pollutions : déchets, pesticides, tout voiture, constructions sauvages, climatiseurs, plastiques, notre manière de consommer de jeter, d'habiter.



Faute d'avoir malgré les alertes ,pris soin de notre environnement, le réchauffement de la planète, sous l'effet des pollutions, s'est poursuivi. Il provoque maintenant chez nous, les désordres climatiques d'une extrême violence, que nous connaissons bien : inondations meurtrières, violence des ouragans, chaleurs intempestives , sécheresses répétées, hausse du niveau de la mer.

Il n'est pas trop tard pour agir et réussir à contenir ce réchauffement .

C'est la responsabilité, de la société civile, c'est à dire des citoyens et entreprises, face aux aggravations annoncées et aux politiques bien en deçà des enjeux, d'agir pour que l'environnement et l'adaptation au changement climatique soit érigés en priorité absolue du pays.

C'est sa responsabilité aussi d'agir pour convaincre de l'urgence d'une révolution des mentalités fondée sur l'obligation reconnue , partagée et consentie de vivre , consommer , se déplacer , occuper l'espace , produire, travailler autrement et plus sobrement.

Sommes-nous prêts, à porter et assumer ces remises en cause, sans lesquelles les politiques publiques locales les plus innovantes resteraient impuissantes à limiter les impacts du réchauffement climatique ?

Voilà le débat que le conseil de développement de Cap Excellence a souhaité mettre sur la table en initiant cette semaine de la démocratie participative.

Marlène Melisse
Présidente du CODEV



Semaine de la démocratie participative

MOT DU PRÉSIDENT

Engagez-vous ! Avec le CODEV de CAP Excellence



Il est temps de cesser de nous raconter des histoires et urgent de prendre au sérieux ce que nous savons depuis longtemps, et que nous faisons semblant de ne pas croire : **Oui, la planète terre se réchauffe inexorablement et dangereusement.**

Les pluies désordonnées et denses, les inondations qui tuent, la violence des ouragans, l'érosion de nos côtes, la hausse du niveau de la mer, les sécheresses répétées qui menacent les productions agricoles, les poissons qui meurent, les virus qui se propagent de l'animal à l'homme, en sont les conséquences visibles et mesurables.

Ces désordres qui s'accroissent, témoignent de l'ampleur du défi climatique auquel nous sommes confrontés. Un défi qui ne relève ni de la malédiction dont Haïti, en prise avec des catastrophes répétées, a été soupçonnée, ni de la colère des dieux, mais tout simplement de l'action des hommes, celle des institutions, des entreprises et des citoyens.

Il est donc maintenant urgent d'agir d'avantage, c'est-à-dire à la hauteur des enjeux et des prévisions les plus sérieuses qui placent les pays de la Caraïbe et la Guadeloupe « en première ligne de l'urgence climatique mondiale, pris entre la montée des eaux et des événements météorologiques extrêmes ».

Si la prise de conscience du risque climatique s'est inscrite depuis une dizaine d'années dans les politiques environnementales innovantes et partenariales, menées à l'échelle communautaire, force est de constater qu'il faut aujourd'hui aller plus loin pour s'adapter au changement climatique : non seulement gérer les urgences et séquencer les actions qui doivent contenir le réchauffement, mais en outre en faire le fil rouge de l'action territoriale.

Il va sans dire que l'action publique ne peut couvrir tous les champs de l'action, que la politique ne peut pas tout, et que la volonté de s'adapter pour préserver notre territoire, la vie et la santé des guadeloupéens ne gagnera qu'avec la mobilisation de tous les acteurs et singulièrement des citoyens ordinaires.

Parce que ce sont nos enfants qui affronteront demain les conséquences les plus graves du dérèglement climatique, il est plus que jamais nécessaire que les associations et la société civile s'engagent, pour faire surgir dans le débat public, la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique comme priorités premières et absolues du pays, assorties des moyens d'agir.

La semaine de la démocratie citoyenne consacrée à l'urgence climatique, va dans le sens de cette mobilisation citoyenne, indispensable pour donner de la solidité aux actions de maintenant et du futur.

Je ne peux qu'en féliciter l'équipe du CODEV et sa Présidente Marlène Mélisse ! Balan pou la démocratie citoyenne !

Éric Jalton
Président de CAP Excellence
Maire de la ville des Aymes



Semaine de la démocratie participative

MOT DES MAIRES DES VILLES MEMBRES

Harry Durimel

Le Maire de la ville de Pointe-à-Pitre

La municipalité de Pointe-à-Pitre accueille avec un immense plaisir l'organisation de la Semaine de la Démocratie Participative autour de la thématique du Développement durable.

La nouvelle majorité municipale de Pointe-à-Pitre a fait sienne cette démarche de participation citoyenne. Elle accompagne et enrichit notamment la réflexion que nous menons avec les habitants sur les fréquentes inondations auxquelles nos concitoyens sont exposés. Elle supporte aussi notre engagement pour la propreté de nos rues et de nos places, pour l'élimination des maisons abandonnées et immeubles menaçant ruine, l'entretien et la réfection des bâtiments communaux trop longtemps laissés à l'abandon.

La ville de Pointe-à-Pitre, le maire et les élus municipaux se mobilisent pour accompagner la réussite de la Semaine de la Démocratie participative. Grand merci au CODEV



Harry Durimel
Maire de Pointe-à-Pitre
2e Vice-Président de Cap Excellence



Hélène Polifonte

Le Maire de la ville de Baie-Mahault

La municipalité de Baie-Mahault a placé au cœur de son action les deux préoccupations essentielles que sont la Démocratie Participative et le Développement durable. Elle a résolument pris le virage de la transition écologique et énergétique en centrant son action sur la protection et la reconquête de la biodiversité, la réduction de la consommation énergétique et la promotion de l'écocitoyenneté.

Fidèle à ce choix stratégique, elle a signé en mars 2022, la Convention d'application de la Charte du Parc National s'engageant du coup à élaborer dans une démarche de co-construction avec les habitants, une charte d'écologie communale.

Notre adhésion dans la Semaine de la Démocratie participative organisée par le CODEV sur la thématique du Développement durable est donc totale et entière

Hélène Polifonte
Maire de Baie-Mahault
4e Vice-Président de Cap Excellence



Semaine de la démocratie participative



JEUDI 1ER DÉCEMBRE

À PARTIR DE 18H00

Conférence d'ouverture à l'auditorium du Mémorial Acte à Pointe-à-Pitre
Animation : « Polisyon » : Interprétation des jeunes • Lakou Veranda

Modérateur

Jacques CANNEVAL

Intervenants

Odyle ESPAGNET-BATTA • Directrice générale adjointe de Cap Excellence
Jack MOLINIÉ • Maître de Conférences en physique à l'Université des Antilles
Narcisse ZAHIBO • Professeur des universités en physique à l'Université des Antilles

Echanges & Signature de la charte

VENDREDI 2 DÉCEMBRE

8H-11H

Réalisation d'équipement collectif pour enfant

Naturel Insertion et le Centre Social Lapwent

Avec les Compagnons bâtisseurs
Pointe-à-Pitre
Collège Front de mer

9H – 11H

Projection et lyannaj a pawòl sur la biodiversité : Ensemble protégeons notre environnement

La Tyrolienne

« Bâtissons Ensemble un Avenir Souhaitable Pour Tous »
Pointe-à-Pitre
Local de la Tyrolienne, Résidence Paul Mouéza, Avenue Youri Gargarine

10H-14H

Animation avec les élèves du CFA, du Lycée Agricole et du Collège du Raizet autour de la valorisation du Canal du Raizet

AAEA SEPSI

Abymes
Derrière les résidences La mangrove au Raizet

10H30 – 12H30

Bik a pawòl : Les éco-mouillages de demain et le métier de scaphandrier

Kazabrok-Kazarecycle

Abymes
Local de Kazabrok-Kazarecycle, 47 rue des Amandiers au Raizet

13H30-14H30

Bik a pawòl : La démocratie participative

Intervenant

Ary BROUSSILLON • Sociologue

CODEV

Pointe-à-Pitre

13H30-16H30

Atelier de réalité virtuelle: Tous préparés face aux risques naturels pour une Guadeloupe résiliente

Paré - Pa paré avec la Croix-Rouge

Abymes
Place du marché

14H-16H

Je crée mon éco-masque

Association boutique du carnaval

Baie-Mahault
Ecole élémentaire

15H-17H

Bik a Pawòl : Préservation de l'écosystème, salubrité et projet de valorisation du Canal du Raizet

AAEA SEPSI

Abymes
Derrière les résidences La mangrove au Raizet

17H – 21H:

Art thérapie - Pran ti ban la sizé : an nou palé

Amalgame Humanis

Abymes
Résidence la distillerie E102 Boulevard de la Concorde, Grand-Camp

17H30 - 19H00

Ti kozé sur la biodiversité et les inondations

Claire MEILLAREC et Janmari FLOWER

Abymes
Groupe scolaire Maurice St-Pierre à Boisvin

19H00- 21H00

Bokantaj asi zòdi an nou

MAS KA KLÉ

19H00 : Kouté kozé èvè moun Rézé
20H00 : Kout tabou é soup
Abymes
Savanne. Tico pabò lokal-la

Semaine de la démocratie participative



SAMEDI 3 DÉCEMBRE

07H- 16H

Plantation arbres et fleurs : Ensemble, embellissons notre cadre de vie et notre Quartier Naturel Insertion

Avec l'association GABARRE, l'association ALIZEE, le collège de Front de Mer, le Tennis club de Lauricisque, le Centre Social Lapwent, Bik a bisiklet
Pointe-à-Pitre
Lauricisque près du complexe sportif

7H-12H

Animation : la question de la submersion marine et la responsabilité de chacun

CAP EX - Kontak - Association Ki Jan Ast - Akademiduka - ville de PAP

« Un mois, Un quartier »

Pointe-à-Pitre
Marché aux épices

08H – 14H

Embellissement des abords du local du SEPSI et Animation Gwo-ka

AAEA SEPSI

Pointe-à-Pitre
Immeuble Beauperthuy – Tour 1

14H-17H30

Bik a pawôl: Valorisation et traitement des déchets verts

Balance-La

Baie-Mahault
Foyer de la retraite

15H-17H

Théâtre forum sur les inondations & atelier de friperie végétale : «On pyé siv pou on pyé ten »

AAEA SEPSI

Pointe-à-Pitre
Place de la mairie de Pointe-à-Pitre

15H - 17H

Balade à vélo

Consensus Pointois

Départ à Bergevin, près du petit marché après le Hall Paul Chonchon
Pointe-à-Pitre

Infoline pour inscription:

Béatrice Nourel-Mamilonne
0690 56 01 55

18H00-20H30

Conférence de clôture & Échanges

Salle polyvalente Paul Mado à Baie-Mahault

Biodiversité et sobriété

Ésans, manjé, dlo, zòdi... Annou maré ren • CLCV

Intervenants

Janmari FLOWER • Écologue
Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO • Neurobiologiste • Vice-Présidente de la Région Guadeloupe, Présidente du conseil d'administration de l'Office Français de la Biodiversité

Chanté Noel avec le Groupement d'Animation de Doubs

Semaine de la démocratie participative



À toi, femme

Où trouverai-je un mot pour te rendre l'hommage
Des siècles durant toujours escamoté ?
À travers l'Histoire il t'est faite une image
Esquissée par chacun selon sa volonté.

On décide, on choisit, même agit à ta place.
On te laisse à l'écart, d'accord délibéré
Te juge trop courbée pour refaire surface
Sempiternel jouet, transmis, récupéré.

Mais, femme de chez nous, c'est assez d'en pâtir !
Il te faut t'intégrer, ton pays te réclame.
Offre ta main habile pour créer et bâtir
Geste simple et urgent que la raison proclame.

La culture t'attend comme l'économie.
Regarde autour de toi le grand travail à faire ;
D'autres mains se tendent, accepte-les, ami,
Pour être dans la ronde un chaînon similaire.

En mains points du globe tes sœurs mènent la lutte
Pour le travail, la Paix, et pour la Liberté.
Toi, aux droits bafoués, et au mépris en butte,
Agis pour tes enfants. Défends ta dignité

Rosane PAUL